

Référence : C2 – C2.2 – 20 – CCVBA



## Acquisitions de colonnes enterrées ou semi-enterrées pour favoriser la valorisation des déchets ménagers et assimilés

Renforcer et adapter les équipements pour améliorer le taux de valorisation des déchets (collecte, tri et traitement au niveau local)

### ACTEUR ET TERRITOIRE



Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles  
23 avenue des Joncades Basses  
13210 Saint Rémy de Provence

Corinne GUINTINI

Directrice Aménagement et développement durable

[corinne.guintini@ccvba.fr](mailto:corinne.guintini@ccvba.fr)

### CONTEXTE

La Communauté de communes s'inscrit pleinement dans une dynamique de réduction, valorisation et prévention des déchets, en accord avec les objectifs de la Loi de Transition Energétique pour la croissance verte ainsi que du Plan régional de Prévention et de Gestion des déchets approuvé par la région SUD Provence Alpes Côte d'Azur en 2019 et intégré au SRADDET.

Elle a réalisé en 2018, suite au transfert de la compétence collecte, une étude d'optimisation de la gestion des déchets sur son territoire. Plusieurs leviers ont été retenus dont la mise en place de la collecte en porte à porte associée au déploiement de colonnes enterrées ou semi enterrées notamment dans les centres anciens de ses 10 communes. En effet, à ce jour, seuls des points d'apport volontaires aériens sont présents sur le territoire.

Toutefois, la dotation est difficile dans certains secteurs au regard du type d'habitat ou des caractéristiques de desserte insuffisante pour les bennes à ordures ménagères (notamment les centres anciens).

Cette nouvelle opération fait suite à l'étude de faisabilité pour la mise en place de colonnes qui a été programmée dans le cadre du programme LIFE (action C5.9) et dont le résultat a été finalisé en 2022.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

Cette action s'inscrit sur le tryptique : réduire, réutiliser, recycler, en vue d'une gestion durable des ressources.

Les objectifs sont :

### Objectifs généraux

- Contribuer activement à l'atteinte des objectifs de valorisation des déchets ménagers et assimilés inscrits dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
- Proposer un dispositif complémentaire du déploiement en cours sur le territoire de la collecte en porte à porte et apporter un service global à la population
- Supprimer les conteneurs de regroupement d'un volume de 660 à 720 litres présents dans certains secteurs et diminuer ainsi les fréquences de collecte
- Optimiser les circuits de collecte
- Améliorer la qualité des espaces publics et diminuer les dépôts sauvages
- Apporter une réponse pratique aux attentes des touristes et résidents secondaires

### Objectifs quantitatifs

Créer un emplacement par commune et adapter le nombre pour la ville centre de Saint Rémy de Provence

### Résultats quantitatifs

65 colonnes acquises au total qui seront réparties sur 5 communes

### Résultats qualitatifs

La pose et la prestation de collecte interviendront hors programme LIFE, 1er semestre 2025

## MISE EN ŒUVRE

### Description de l'action

La CCVBA souhaite compléter la collecte en porte à porte par des dispositifs de points d'apport volontaires semi-enterrés ou enterrés pour 6 flux potentiels : ordures ménagères résiduelles, emballages ménagers (avec l'extension plastique), papiers, cartons, verres, biodéchets. Ces points permettront également de capter les déchets des touristes dont les départs sont décalés par rapport aux jours de collecte.

La mise en place de ces équipements devra également permettre de réduire les fréquences de collecte la semaine et par la même occasion de supprimer les collectes du week-end notamment sur les flux d'ordures ménagères et des emballages.

Les emplacements et les flux seront actés au regard des conclusions de l'étude de faisabilité.

<b>Planning</b>	2021 : étude faisabilité 2022 : consultation publique pour acquisition des équipements et lancement des travaux
<b>Année principale de réalisation</b>	2023/2024
<b>Moyens financiers</b>	Dépenses éligibles inscrites au programme LIFE début 2024 : 373 330 € (acquisition des colonnes)
<b>Moyens techniques</b>	Accompagnement des services techniques de la CCVBA et des services techniques des communes
<b>Partenaires mobilisés</b>	Région SUD, Communes

## RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

<b>Facteurs de réussite</b>	Travail important en amont avec les communes
<b>Difficultés rencontrées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Temps de fabrication et de livraison assez long.</li> <li>➔ Livraison par semis contenant 8 colonnes max, donc plusieurs livraisons nécessaires, à anticiper.</li> </ul>
<b>Recommandations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Pour la pose, besoin de connaître avec précision le plus en amont possible les contraintes de terrain et d'exploitation (réseaux, protection racinaire des arbres, passage camion et distance grue, etc...).</li> <li>➔ Possibilité de partager les coûts (acquisition et pose par l'intercommunalité, travaux de génie civil par les communes). Dans ce cas, préparation amont nécessaire et échange permanent pour la bonne mise en œuvre et le partage des responsabilités.</li> <li>➔ Connaître les projets d'aménagement des communes pour ne pas revenir faire des travaux sur des espaces nouvellement aménagés.</li> </ul>

